

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 42

Artikel: Le journaliste suisse
Autor: Secrétan, Edouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 octobre 1917 : — Edouard Secrétan. — Le journaliste suisse (Ed. Secrétan). — Au Mont-Cenis (Ed. Secrétan). — Compliment. — A propos des « Vaudoises ». — Chasse extraordinaire (H. Guibert). — Autour de la carte de pain (L. Granger). — Ce qu'on voit à l'opéra.

EDOUARD SECRÉTAN

Le colonel Edouard Secrétan, directeur de la *Gazette de Lausanne*, est mort le 12 octobre. Aux regrets que cause sa disparition et dont on a pu lire l'expression dans tous nos journaux, le *Conteur vaudois* s'associe pleinement. M. Ed. Secrétan est l'un des hommes dont la presse suisse demeurera fière. Il se faisait du rôle du journaliste la conception la plus élevée. Pendant quarante-deux ans, il a rédigé la *Gazette* avec un talent incontesté. Il excellait dans la polémique. Quelques-uns lui ont reproché d'y mettre trop de passion. Ignorait-ils que dans les veines de ce soldat coulait autre chose que du jus de navet ? Pour notre part, sans avoir épousé toutes ses idées, nous avons toujours admiré comme il savait communiquer à son style la chaleur de sa nature ardente. La flamme, chez nous, est chose si rare. Et puis, son ardeur, il ne l'a pas dépensée seulement dans les luttes politiques. Champion des nobles causes de l'humanité, il n'a cessé d'être aussi le bon citoyen à qui rien n'est indifférent de ce qui touche à l'honneur de la patrie. Nous dirions même que, chez Edouard Secrétan, le patriotisme primait toutes les qualités ; car il ne s'est pas contenté d'aimer la Suisse, le canton de Vaud, sa chère ville de Lausanne, il a contribué à les faire aimer.

LE JOURNALISTE SUISSE¹

J'ACCEPTÉ qu'on reproche au journaliste suisse sa lourdeur et sa pédanterie, qu'on le dise sans esprit et sans gaieté, qu'on critique sa manière maladroite et gauche, son style sans couleur et sa plume sans éclat. Hélas ! pour tout cela, il n'est que trop du pays, car le pays et le peuple font le journaliste à leur image. Mais qu'on soupçonne notre vertu ou qu'on suspecte nos intentions, journalistes, mes amis, jamais nous ne le permettrons.

Si notre style est terne et gris, si notre pensée n'a pas les fières et superbes envolées des grands maîtres, nous sommes sans ambition et sans intrigues et notre conscience est pure comme l'eau qui sort cristalline du rocher vierge.

On peut juger l'arbre à ses fruits. Nos œuvres et nos vies sont là qui parlent pour nous. Où sont en Suisse les journalistes que la carrière a menés à la fortune ou à la gloire ? Il n'y en a point...

Encore si le gouvernement dont nous courrons les fautes, l'homme politique dont nous corrigeons les discours, le parti dont nous rédigeons les programmes, le comité électoral que

¹ Extrait de la belle préface écrite par Ed. Secrétan pour l'ouvrage *La Presse suisse*, qui figura à l'Exposition nationale de 1896, à Genève.

nous menons à la victoire ou dont nous maçons les défaites, le candidat incapable que nous sacrons grand homme, l'industriel qui nous insinue sa réclame, le commerçant qui implore notre bienveillance, le financier qui sollicite nos services, le maître d'hôtel qui nous apporte des menus que d'autres ont mangés, l'artiste qui nous extorque des adjectifs immenses pour une œuvre très petite, l'auteur qui nous obsède de ses lourds volumes, le public qui nous assaille de ses réclamations, si encore tout ce monde de quémandeurs indiscrets, avait pour nous quelques égards, nous savait quelque gré de notre inépuisable et naïve bonté, nous payait en reconnaissance et en considération les ennuis extravagants qu'il nous cause ! Mais non ! Le journaliste, en Suisse, est tenu pour une sorte de famélique dont on peut tout exiger, qui doit tout à tout le monde et auquel personne n'estime avoir à rendre quoi que ce soit.

Parole d'honneur ! ce serait outrageant si ce n'était si beau. Mais il nous plaît souverainement que cela soit ainsi... A d'autres, honneurs et louanges ! Le laurier est un mauvais légume : il gâte l'estomac et monte à la tête. Et dans notre dur labeur, il nous fait des digestions rapides et le cerveau frais.

Et l'indépendance que cela nous laisse, mes amis, y songez-vous ? L'indépendance, le bien suprême ! Et la faculté de dire ce que nous pensons à qui nous voulons, avec le moyen de parler haut, de façon à ce que chacun entende, même ceux qui ne voudraient pas ! Connaissiez-vous au monde une volupté supérieure ? Non pas moi. On y risque bien quelque chose, mais, si non, où serait le plaisir ?...

Restons ce que nous sommes, des travailleurs ignorés, qui ne répandent que leur esprit. Fuyons cuistres et flatteurs. N'acceptons des présents de personne. Rappelons-nous que richesse est souvent déshonneur et que pauvreté n'est pas vice. Ne cherchons d'autre récompense que le témoignage d'une conscience tranquille. Soyons vrais, sincères, et nous serons écoutés, respectés.

Et restons nous-mêmes, restons toujours Suisses ! Aimons notre beau pays, il n'y en a pas de plus beau, et notre bon peuple, il n'y en a pas de meilleur.

Pour la vérité et pour la patrie, toujours courageusement en avant !

ED. SECRÉTAN.

AU MONT-CENIS

Secrétaire du Département politique fédéral à 22 ans, Ed. Secrétan avait été désigné pour accompagner à Turin les délégués du Conseil fédéral invités par le gouvernement italien à l'inauguration du tunnel du Mont-Cenis. Cette délégation était composée de MM. Dubs et Ceresole. Elle arriva le 16 septembre 1871 au débouché du tunnel, côté français. Le récit de ses aventures a paru dans la *Gazette* du 17 mai 1906. En voici un fragment.

A onze heures du soir, le train nous débarquait, par une nuit profonde, sur le quai de la gare de St-Michel, un petit village de la Maurienne, fait de quelques auberges et de

vastes écuries, comme en comporte un relais de poste sur une route de montagne. Rien n'avait été préparé pour recevoir les invités. Les passagers d'un train précédant le nôtre avaient occupé les logis les plus convenables. J'avais retenu à l'avance des chambres pour la délégation du Conseil fédéral et pour M. Melegari, ministre d'Italie à Berne, qui l'accompagnait. Mais le train avait amené une foule d'autres personnes : ministres français, grands fonctionnaires, journalistes parisiens, administrateurs des chemins de fer suisses, etc. Tout ce monde piétinait sur la route noire, chacun portant son parapluie et sa valise, cherchant dans les ténèbres un gîte pour la nuit, parlementant avec des portiers endormis pour obtenir, à force de supplications, des grabats dans des chambres de rouliers. Comme début de fête, c'était original.

J'avais cédé ma chambre à M. Staempfli, ancien président de la Confédération, directeur de la Banque fédérale et président du Tribunal de l'Alabama. L'huissier qui accompagnait la délégation fédérale me céda la sienne. J'y trouvai deux lits. Quand il y a pour deux, il y a pour trois. J'offris à M. Louis Ormond, administrateur de l'Ouest-Suisse, et à M. Louis Ruchonnet, alors conseiller d'Etat du canton de Vaud, de partager mon logement, un taudis, aux murs blanchis à la chaux et dont le plancher, à peine raboté, n'avait certainement jamais reçu d'eau. A travers l'odeur du crotin qui montait de la cour de l'auberge, on percevait certaine odeur fade et vaguement vanillée qui dénonçait la présence du *cimex lecturalis*,² ami de l'homme. Mes compagnons de cantonnement occupèrent les deux lits. Je me roulai dans une couverture de voyage et m'étendis sur le plancher, la tête sur une valise, dans l'attente de ce qui allait venir. M. Louis Ruchonnet fut le premier à frotter une allumette. M. Ormond ne tarda pas à en faire autant. Adieu le sommeil ! Après les imprécations justifiées par la malpropreté du lieu, nous décidâmes qu'on laisserait brûler les bougies, comme font les Bédouins, pour éloigner les fauves.

— Puisqu'il n'est pas question de dormir, autant s'occuper, nous dit M. Ruchonnet. C'est demain le Jeune fédéral. J'ai là en épreuves, le « mandement » du Conseil d'Etat. Voulez-vous que je vous le lise ? Vous m'en direz votre sentiment.

La lecture terminée, la conversation s'engagea, sur le contenu du document d'abord, sur les idées qui y étaient exprimées, puis, s'élargissant, sur l'Eglise nationale, son clergé, l'attachement du peuple vaudois à ses institutions ecclésiastiques, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.... Nous cautions encore quand les premiers rayons de l'aube essayèrent de traverser les vitres crasseuses de la chambre.

Je sautai sur mes pieds et sortis, en quête de cuvettes et d'eau fraîche. En entrant dans la cuisine de l'auberge, j'y trouvai M. Staempfli occupé à cirer ses bottes. Il me passa sa brosse et je fis comme lui.

ED. SECRÉTAN.

² La punaise.